

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE
5°COMMANDEMENT REGIONAL DE CONSTANTINE
MARTYR BOUDHERSSA ALI
MISE EN DEMEURE N 02 AVANT RESILIATION

Vu le marché N°37/2022 date du 02/06/2022 portant Travaux de réfection du mur de clôture au profit de la BT/GN OUADJANA , BT/GN EL CHEHNA et Travaux de réfection en TCE+VRD au profit de la SSI N°02 TEXANA /GT JIJEL, conclu avec L'entreprise **Yahyaoui Hocine**, Rue local 02 Ouled rached Eldjaafra-BBA, Vu que :

- Manquement aux obligations contractuelles.

L'entreprise **Yahyaoui Hocine** est mise en demeure sous huitaine pour **remplir les obligations contractuelles.**

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, le 5°CRGN procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.